



Communiqué

La Ville de Lausanne adopte des mesures de soutien à l'insertion des jeunes dans le monde professionnel

La Municipalité souhaite soutenir l'insertion des jeunes Lausannoises et Lausannois dans le monde professionnel, rendue plus difficile par la crise sanitaire et économique. Des mesures immédiates sont assorties de mesures à plus long terme. La Municipalité espère ainsi contribuer à ce qu'un maximum de jeunes trouve une solution au sortir de l'école obligatoire ou achevant leur formation professionnelle.

La période de confinement a rendu plus difficile la recherche d'apprentissage pour bon nombre de jeunes Lausannoises et Lausannois. Une partie d'entre eux risquent de se retrouver sans solution à la fin de leur scolarité obligatoire cette année. Le contexte économique lié à la crise sanitaire touche également les jeunes fraîchement certifiés en recherche de leur premier emploi.

Mesures immédiates

En premier lieu, la Municipalité a décidé de la création d'une vingtaine de places d'apprentissages supplémentaires au sein de son administration pour la rentrée 2020, engageant ainsi plus de 80 apprenti-e-s de 1^{ère} année à la Ville. En outre, la Ville entend augmenter sa capacité de formation d'apprenti-e-s, à l'interne ou en collaboration avec ses partenaires. Un poste dédié va être prochainement créé au sein de l'administration pour favoriser le déploiement de ces mesures.

Par ailleurs, la Ville vise à engager pour une durée de 3 à 6 mois les apprenti-e-s terminant leur formation au sein de son administration s'ils ne disposent pas d'une autre solution. A ce jour, une quinzaine sur les 71 apprenti-e-s en fin de formation bénéficie de cette mesure temporaire.

La Municipalité a également décidé de mettre en place une politique communale des places de stages d'orientation dans les services à partir de la rentrée scolaire 2020, en se basant sur les bonnes pratiques mises en œuvre dans le projet LIFT. La Municipalité a par ailleurs confirmé garantir 50 places de stage LIFT pour l'année scolaire 2020-2021. Pour rappel, la Ville a rejoint à la rentrée scolaire 2019 le programme de prévention LIFT dont la mission est de faciliter la transition vers le monde professionnel et par conséquent de diminuer les risques de non-insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire. Ainsi, la Ville de Lausanne offre aux écolières et écoliers lausannois un accès à des domaines professionnels variés: bibliothèques de quartiers, service de l'urbanisme, piscine, géomatique, horticulture, administration, aide en APEMS, conciergerie, etc.

Mesures à moyen terme

La Municipalité a décidé de développer ces prochains mois une gouvernance commune en matière de formation professionnelle et d'accès à l'apprentissage au sein de son administration, de mettre en place une politique unifiée en matière d'engagement de jeunes pour des travaux auxiliaires temporaires ainsi que de mettre en réseau les référents de l'Approche du monde professionnel (AMP) des sept établissements primaires et secondaires (EPS) lausannois.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, 021 315 62 00**
- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 00**

Lausanne, le 23 juin 2020